Premiers pas dans la circulation routière

Sur le chemin de l'autonomie

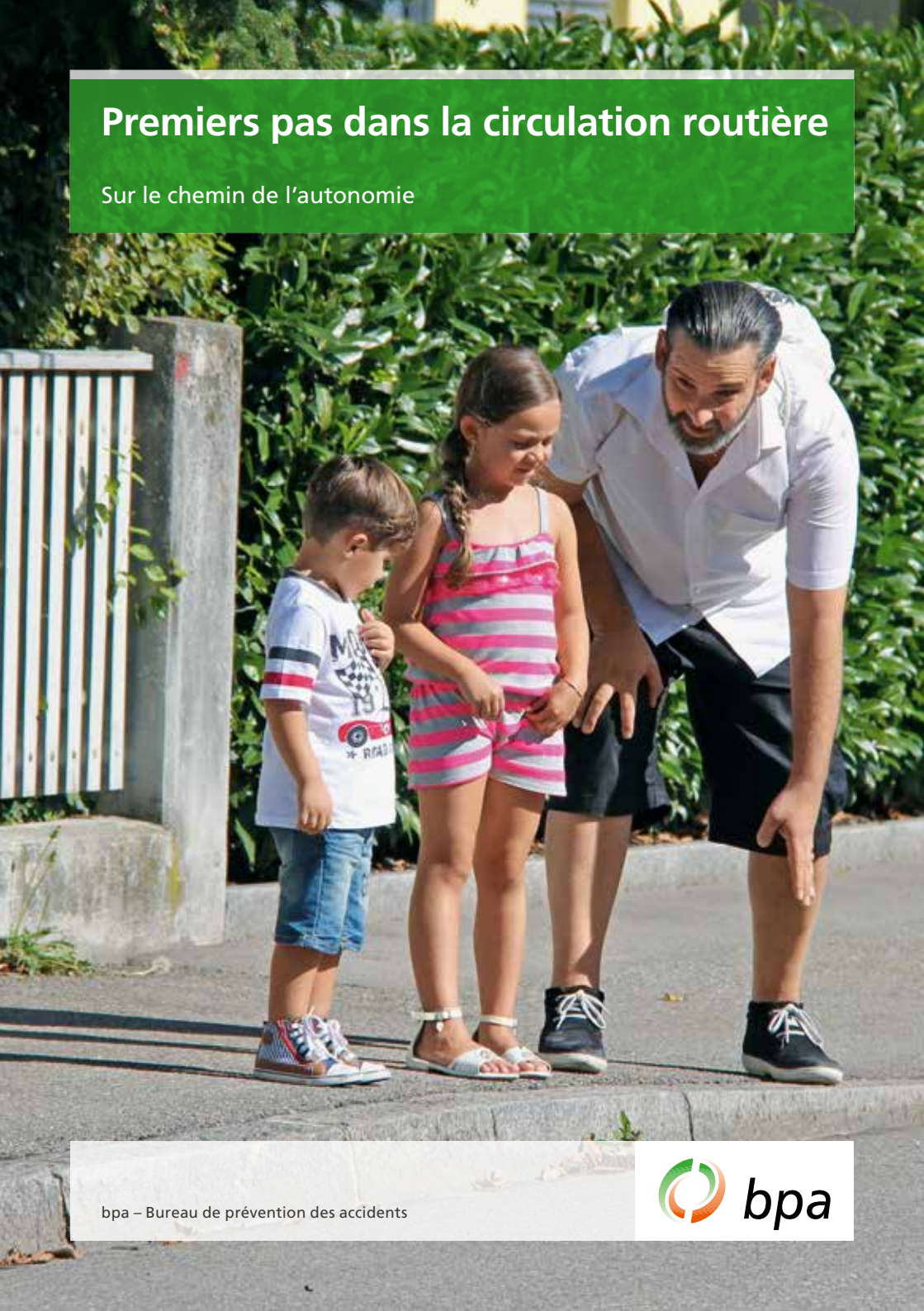

bpa – Bureau de prévention des accidents

bpa

La maîtrise s’acquiert par la pratique

Curieux de tout, les enfants veulent découvrir le monde qui les entoure. A leur stade de développement, leur perception et leur prise de conscience des dangers sont toutefois encore limitées. En tant que parent, vous avez donc un rôle important à jouer. Exercez avec votre enfant le comportement correct à adopter dans la circulation routière afin qu’il devienne progressivement autonome. A cette fin, le bpa vous a préparé un programme d’exercices en 7 étapes. Pour que les petits s’en sortent comme des grands.

Les 7 étapes en bref

1. Marcher sur le côté intérieur du trottoir
2. Toujours s’arrêter au bord du trottoir
3. Traverser une route peu fréquentée sans passage piétons
4. Traverser une route sur un passage piétons
5. Traverser une route à un feu de signalisation
6. Traverser une route entre des voitures parquées
7. Parcourir seul le chemin de l’école

En images

Découvrez les 7 étapes en images dans notre vidéo disponible sur **www.education-routiere.bpa.ch**.

Pour faire tout juste

- En tant que parent, vous servez de modèle: vous devez donc vous comporter correctement dans la circulation routière.
- Faites les exercices dans un environnement familier, le long d’une route peu fréquentée. Utilisez des mots simples, demandez à l’enfant de répéter ce que vous avez dit et complimentez-le.
- Respectez l’enchaînement suivant: expliquer – montrer – faire ensemble – demander à l’enfant d’expliquer et le laisser faire seul. Observez votre enfant.
- Augmentez progressivement le niveau de difficulté des exercices et répétez-les régulièrement sur une longue période.
- Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements de couleurs claires et lumineuses, dans l’idéal agrémentés d’éléments réfléchissants.

Pour les enfants, la circulation routière est à la fois fascination et défi. Et les dangers ne sont jamais loin. Votre enfant a donc besoin de vous pour l’accompagner sur le chemin de l’autonomie.

Etape 1

Marcher sur le côté intérieur du trottoir

Expliquez à votre enfant que le côté sûr du trottoir est celui où se trouvent les maisons et les jardins. Afin de voir la situation dans la même perspective que celle de l'enfant, accroupissez-vous lorsque vous lui donnez ces explications.

- Pour rendre les choses plus faciles à comprendre, posez une ficelle de couleur, un tissu, un sac, etc. au milieu du trottoir ou marquez-le avec de la craie.
- Montrez à votre enfant où il doit marcher, à savoir sur le côté intérieur du trottoir.
- Répétez cet exercice souvent à intervalles rapprochés. Lorsque, après quelque temps, votre enfant vous prend toujours la main située du côté intérieur du trottoir, il a déjà beaucoup progressé.
- Enfin, laissez-le aller seul.
- Les enfants ne devraient pas jouer sur le trottoir.

Etape 2

Toujours s'arrêter au bord du trottoir

Si votre enfant va toujours spontanément du bon côté du trottoir, il est temps de passer à l'étape 2: le bord du trottoir. Choisissez une route peu fréquentée. Expliquez à votre enfant la différence entre le domaine réservé aux piétons et la chaussée. Montrez-lui qu'il faut toujours s'arrêter au bord du trottoir.

- Posez une ficelle de couleur, un tissu ou un sac sur le bord du trottoir et expliquez à l'enfant qu'il ne doit en aucun cas aller au-delà de cette marque sans avoir marqué un temps d'arrêt.
- Lorsque vous montrez cet exercice, avancez jusqu'à la marque et dites à voix haute: «Stop! Je dois toujours m'arrêter ici.»
- Demandez à l'enfant de faire ce que vous lui avez montré.
- Demandez-lui d'expliquer à sa peluche ou à sa poupée jusqu'où on a le droit d'avancer.
- Observez-le. S'arrête-il spontanément au bord du trottoir? Même lorsqu'il est distrait par quelque chose?
- Répétez l'exercice jusqu'à ce que vous soyez certain que votre enfant s'arrête spontanément au bord du trottoir.

Etape 3

Traverser une route peu fréquentée sans passage piétons

Pour un enfant, il est difficile de traverser la route seul. Faites donc cet exercice avec votre enfant, en choisissant de préférence une route de quartier peu fréquentée, sans passage piétons et où la visibilité est bonne. Rendez votre enfant attentif aux dangers potentiels. N'oubliez pas: en l'absence de passage piétons, les piétons ne sont pas prioritaires!

- La consigne n'a pas changé avec les années: «s'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Montrez clairement à votre enfant comment procéder.
- Arrêtez-vous au bord du trottoir ou de la route.
- «Regarder» ne signifie pas seulement tourner la tête à gauche et à droite, mais vraiment scruter attentivement.
- Traversez seulement si plus aucune voiture ne s'approche des deux côtés de la route.
- Expliquez à votre enfant de ne jamais traverser en courant. Il pourrait tomber et les voitures ne sont pas en mesure de s'arrêter aussi rapidement.
- Demandez ensuite à votre enfant d'expliquer comment traverser en toute sécurité puis laissez-le traverser seul. Veillez à ne pas lui boucher la vue sur la route.
- Conseil: des empreintes de pas jaunes ont été peintes sur certains trottoirs. Elles indiquent les endroits où la visibilité est la meilleure pour traverser.

Etape 4

Traverser une route sur un passage piétons

Les enfants devraient, si possible, traverser la route sur les passages piétons. En particulier ceux avec un îlot central sont plus sûrs et plus simples pour les enfants. Mais prudence: les piétons sont certes prioritaires aux passages piétons, mais ils ne doivent pas être inattentifs et se précipiter sur la route pour autant.

- Là encore, la règle est: «s'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Idem à l'îlot central.
- Veillez à ce que votre enfant s'arrête toujours devant le passage piétons.
- Lorsque vous montrez à votre enfant comment il doit se comporter, faites des mouvements de la tête bien visibles pour qu'il comprenne ce que vous faites (p. ex. regarder à gauche puis à droite).
- L'enfant ne doit traverser la route que si aucun véhicule ne s'approche ou que les voitures sont complètement arrêtées devant le passage piétons.
- En traversant, l'enfant doit rester vigilant et attentif au trafic.

Etape 5

Traverser une route à un feu de signalisation

Les feux de circulation permettent aux enfants de traverser la route sans grand danger. Pourtant, cette sécurité peut parfois être trompeuse, notamment quand un conducteur passe au rouge. Les enfants ne sont pas en mesure d'apprécier pareilles situations.

- A un signal pour piétons simple, le mieux est de montrer à votre enfant que la couleur verte signifie «avancer», et la couleur rouge «attendre».
- Expliquez-lui clairement que même si le feu pour les piétons est vert, il doit regarder des deux côtés et faire attention à la circulation avant de traverser sur le passage piétons.
- Laissez l'enfant faire l'exercice. Il doit vous expliquer et vous montrer comment il attend tout en faisant attention à la circulation, puis traverse.

Etape 6

Traverser une route entre des voitures parquées

Pour traverser entre des voitures parquées, il faut être particulièrement attentif, car ces voitures sont des obstacles à la visibilité. Les petits ne sont visibles qu'à la dernière seconde et ne voient eux-mêmes les dangers que lorsqu'il est déjà presque trop tard. C'est pourquoi il ne faudrait pas traverser en pareils endroits. S'il n'est pas possible de traverser ailleurs, exercez bien cette situation exigeante avec votre enfant.

- Lors de cet exercice, accroupissez-vous. Vous serez étonné de constater combien il est difficile, à cette hauteur, d'avoir un aperçu de la situation entre des voitures parquées.
- Arrêtez-vous au bord du trottoir avec votre enfant et commencez par vérifier qu'aucun véhicule n'est en train d'entrer ou de sortir d'une place de parc. Commencez l'exercice seulement si aucun véhicule ne fait de manœuvres de parcage.
- Avancez lentement jusqu'à l'endroit où l'on voit bien la chaussée – soit à la hauteur des rétroviseurs extérieurs des voitures parquées – et où les conducteurs peuvent vous apercevoir à temps. Là encore, signalez la ligne de visibilité au moyen d'une ficelle de couleur ou d'un tissu.
- La consigne reste toujours la même: «s'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Il faut toujours s'arrêter au bord de la route et traverser seulement lorsque la voie est libre des deux côtés.
- Répétez la traversée en prenant votre enfant par la main, jusqu'au moment où il peut le faire seul.

Etape 7

Parcourir seul le chemin de l'école

Si votre enfant est capable d'expliquer toutes les étapes précédentes et de les effectuer correctement sans votre aide, alors le temps est venu d'aborder le chemin de l'école.

- N'optez pas pour le trajet le plus court, mais pour le plus sûr. Expliquez votre choix à l'enfant.
- Faites des exercices ensemble sur ce chemin et rendez votre enfant attentif aux dangers potentiels.
- Pensez-vous que le trajet scolaire de votre enfant est exigeant ou que votre enfant manque encore d'assurance? Accompagnez-le tant qu'il faut. Réduisez progressivement votre accompagnement lorsque vous êtes certain qu'il maîtrise le trajet connu.
- Au début, continuez à observer votre enfant sur le chemin de l'école. C'est le seul moyen de vous rendre compte s'il emprunte des raccourcis, fait des détours et se comporte toujours de manière sûre.
- Si vous n'êtes pas en mesure de l'accompagner vous-mêmes, organisez-vous avec d'autres parents. Mettez en place ou rejoignez un pédibus, p. ex. Pour en savoir plus: **www.bpa.ch**.
- Continuez à exercer avec votre enfant tout nouveau trajet.

Ces règles de comportement sont aussi valables lorsque les enfants se déplacent avec des engins assimilés à des véhicules (vélo sans pédales, trottinette, rollers, planche à roulettes, etc.). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet ainsi que des conseils de comportement dans nos brochures 3.025 «Engins assimilés à des véhicules» et 3.022 «Enfants sur le chemin de l'école», que vous pouvez commander gratuitement sur **www.commander.bpa.ch**.

Avez-vous des questions?
Adressez-vous à un instructeur de la circulation de la police.

En route pour l'école:
notre brochure 3.022 «Enfants sur le chemin de l'école» contient des conseils pour limiter les dangers sur les trajets scolaires. Elle est disponible sur **www.commander.bpa.ch**.

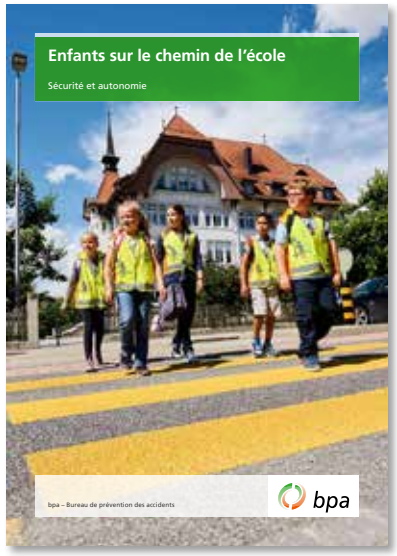

Indispensable pour votre sécurité

bpa

- Commencez l'éducation routière de votre enfant le plus tôt possible, en tout cas avant son entrée à l'école.
- Répétez les exercices régulièrement sur une longue période.
- Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements de couleurs claires et lumineuses agrémentés d'éléments réfléchissants.

Le bpa. Pour votre sécurité.

3.017.02 – 12.2016

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers. Plus d'informations sur www.bpa.ch.

www.reseauxsociaux.bpa.ch

Pour en savoir plus
Le bpa vous recommande aussi les brochures suivantes:

3.003 Zones 30
3.007 Alcool au volant
3.008 Visibilité de nuit
3.013 Fatigue au volant
3.018 Faire du vélo
3.020 Faire du VTT
3.022 Enfants sur le chemin de l'école
3.025 Engins assimilés à des véhicules
3.029 Giratoires
3.031 Rester mobile
3.055 A vélo avec votre enfant
3.059 Sièges d'enfants TCS/bpa
3.121 Vélo électrique

Ces brochures et de nombreuses autres publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch.

© bpa 2016, reproduction souhaitée avec mention de la source; imprimé sur papier FSC

bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22, fax +41 31 390 22 30, info@bpa.ch, www.bpa.ch